

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 21510

Numéro SIREN : 519 088 348

Nom ou dénomination : SURLEBRICO

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2023 sous le numéro de dépôt 17772



B.M.D Associés

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq-en-Barœul, le 10 mai 2023

Marcq en Barœul, le 10 mai 2023

KPMG SA

B.M.D Associés

Bertrand BOULANGÉ

Benoît DE REU

Associé

Associé

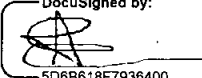
Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 29/03/23
 Devise d'édition EURO

SURLEBRICO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	832 342 281		832 342 281	894 371 310
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	832 342 281		832 342 281	894 371 310
ACTIF IMMOBILISÉ	832 342 281		832 342 281	894 371 310
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	53 344 401		53 344 401	7 203 299
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	53 344 401		53 344 401	7 203 299
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	1 120		1 120	1 120
TOTAL disponibilités et divers :	1 120		1 120	1 120
ACTIF CIRCULANT	53 345 521		53 345 521	7 204 418
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

Certifié
conforme

DocuSigned by:

 5D6B618F7936400...

TOTAL GÉNÉRAL**885 687 801****885 687 801****901 575 728**

Bilan Passif

SURLEBRICO

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 29/03/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel	206 967 510	206 967 510
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	126 922	126 922
Écarts de réévaluation	20 696 757	20 696 757
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(276 416 834)	470 552 501
Résultat de l'exercice	934 290 971	203 218 504
TOTAL situation nette :	885 665 326	901 562 193
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
	CAPITAUX PROPRES	885 665 326
		901 562 193
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
	AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
	TOTAL dettes financières :	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 677	11 116
Dettes fiscales et sociales	2 798	2 419
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
	TOTAL dettes diverses :	22 475
		13 535
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
	DETTES	22 475
		13 535
Ecart de conversion passif		

TOTAL GÉNÉRAL**885 687 801****901 575 728**

Compte de Résultat (Première Partie)

SURLEBRICO

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 29/03/23
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			192 049	20 540
TOTAL charges externes :			192 049	20 540
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 493	123
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			20 000	10 000
Charges sociales			7 498	3 761
TOTAL charges de personnel :			27 498	13 761
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			154 955	55 927
CHARGES D'EXPLOITATION			375 995	90 351
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(375 995)	(90 351)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

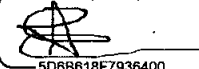
SURLEBRICO

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 29/03/23
 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(375 995)	(90 351)
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		203 841 500
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	935 248 136	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	935 248 136	203 841 500
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	935 248 136	203 841 500
	RÉSULTAT FINANCIER	203 841 500
	935 248 136	203 841 500
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	203 751 149
	934 872 141	203 751 149
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	581 170	532 645
	TOTAL DES PRODUITS	203 841 500
	935 248 136	203 841 500
	TOTAL DES CHARGES	622 996
	957 166	622 996
	BÉNÉFICE OU PERTE	203 218 504
	934 290 971	203 218 504

SURLEBRICO
64 BOULEVARD DE CAMBRAI
59100 ROUBAIX
0320659600

certifié
conforme

DocuSigned by:

5D6B618F7936400...



ANNEXES

31/12/2022



SURLEBRICO

Société par Actions Simplifiée à capital variable
Siège social : 64, boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix
519 088 348 RCS LILLE METROPOLE

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES DU 24 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois,
le vingt-quatre mai,
à 15h.

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l' « **Assemblée** »), au siège social et par visioconférence sur convocation du Président de la Société faite par lettre en date du 16 mai 2023 adressée à chacun d'eux.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que, le cas échéant, comme mandataire.

Monsieur Antoine GROLIN, président de la Société, préside la séance (le « **Président** »).

.../...

Le Président constate que la feuille de présence, certifiée exacte par le Secrétaire, fait ressortir que les associés présents ou représentés possèdent le quorum requis par les statuts. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

— Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- .../...
- approbation des comptes sociaux ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- .../...
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

..../...

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée, après présentation du rapport de gestion du président de la Société et lecture du rapport général des commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports dans toutes leurs dispositions ainsi que le bilan et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par un bénéfice de 934.290.970,82 €.

L'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, approuvant la proposition du président de la Société, décide d'affecter le résultat net de l'exercice, soit un bénéfice de 934.290.970,82 €, de la manière suivante :

- à titre de dividende	934.290.970,82 €
TOTAL	934.290.970,82 €

En outre, l'Assemblée décide de prélever la somme de 15.896.867,59 € sur le poste « Report à nouveau », afin de distribuer un dividende global de 950.187.838,41 €.

La distribution réalisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élève à la somme de 950.187.838,41 €, soit 45,91 € par action, déjà versée en totalité sous la forme d'un acompte sur dividende, par application de la décision du président de la Société en date du 16 décembre 2022.

Il n'y aura lieu à aucun nouveau versement.

Le revenu global procuré par action s'élève à 45,91 € représentant le dividende distribué. Ce dividende ouvre droit, au profit des actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant, pour les personnes ayant opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende éligible à l'abattement fiscal de 40%	Dividende non éligible à l'abattement fiscal de 40 %
2021	9,85 €	0 €
2020	3,50 €	0 €
2019	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.


.../...

SIXIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

*Pour extrait « certifié conforme »
Le Président de la Société
Monsieur Antoine GROLIN*

DocuSigned by:

5D6B618F7936400...



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Barœul

B.M.D Associés

314 Boulevard Clémenceau
59700 Marcq-en-Barœul
France

Certifié
conforme

DocuSigned by:

5D6B618F7936400...

Surlebrico SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Surlebrico SAS
64 Boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq-en-Barœul

B.M.D Associés

314 Boulevard Clémenceau
E9700 Marcq-en-Barœul
France

Surlebrico SAS

64 Boulevard de Cambrai - 59100 Roubaix

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de la société Surlebrico SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Surlebrico SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



B.M.D Associés

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes décrivent les règles retenues en matière d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société décrite dans les notes A.2.2 « Evaluation des titres de participation » et B.1.1 « Immobilisations financières » de l'annexe et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Surlebrico SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022



B.M.D Associés

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Surlebrico SAS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2022

A. INFORMATIONS GENERALES

SURLEBRICO

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

1. Evénements principaux de l'exercice

Le 2 août 2022, dissolution par anticipation de la société LEBRICO.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil, cette dissolution a entraîné la transmission universelle du patrimoine de la Société dissoute LEBRICO à l'Associé unique SURLEBRICO sans qu'il y ait lieu à liquidation

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a démarré le 24 février 2022.

Le conflit et les sanctions économiques qui en résultent ont des impacts importants pour les entreprises ayant une exposition dans ces pays et sur l'économie mondiale.

Pour ADEO, le groupe est présent en Russie avec 116 magasins, les activités ont été maintenues en respectant strictement les sanctions internationales et celles de l'Union Européenne. Au 31/12/2022, le chiffre d'affaires réalisé localement représente environ 24% du chiffre d'affaires total du groupe.

Le groupe ADEO reste attentif à l'évolution de la situation ainsi qu'à l'impact sur l'environnement économique de ses activités, particulièrement au niveau de l'accélération de l'inflation dans les pays où le groupe est implanté et la tension sur les chaînes d'approvisionnement

L'ensemble de ces mesures n'amène pas à une décote des titres de participations.

2.1 Principes et méthodes comptables

Principes

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, en application du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 : Evaluation des titres de participation

- Evaluation des entités ayant une activité d'exploitation.

Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants à l'exception des lignes non significatives.

Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés et budgets des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.

La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité.

- Evaluation des Holdings intermédiaires.

La valeur des Holdings intermédiaires est déterminée d'après les capitaux propres réévalués reprenant pour les titres de participation la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

- Constitution de provisions pour dépréciation.

La valeur d'inventaire au 31 décembre est estimée en tenant compte notamment de la valeur à dire d'expert décrite ci-dessus.

Quand la valeur nette comptable des titres de participation est supérieure à la valeur d'inventaire ainsi déterminée, une provision pour dépréciation est constituée.

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**SURLEBRICO**

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

1. BILAN ACTIF**1.1 : Immobilisation financières**

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	894 371 310		832 322 281
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	894 371 310		832 322 281

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations	894 351 310		832 342 281	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :	894 351 310		832 342 281	

Le tableau des filiales et des participations fournit une information plus détaillée.

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURLEBRICO

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

1.2 : Créances

Toutes les créances ont l'Euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	2 282 144	2 282 144	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	51 062 257	51 062 257	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	53 344 401	53 344 401	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 120	1 120	
TOTAL GÉNÉRAL	53 345 521	53 345 521	

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**SURLEBRICO**

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

2. BILAN PASSIF**2.1 : Capitaux propres**

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	206 967 510			206 967 510
Primes liées au capital social	126 922			126 922
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	20 696 757			20 696 757
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	674 415 498		644 494	673 771 005
Acompte sur dividendes	(203 862 997)	203 862 997	950 187 838	(950 187 838)
Résultat de l'exercice	203 218 504	934 290 971	203 218 504	934 290 971
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	901 562 193	1 138 153 968	1 154 050 836	885 665 326

Nombre d'actions	20 696 751			20 696 751
Valeur nominale	10			10

Chaque action confère des droits identiques

B. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

SURLEBRICO

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

2.2 : Dettes

Toutes les dettes ont l'Euro pour devise d'origine.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 677	19 677		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	2 309	2 309		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	489	489		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	22 475	22 475		

C. DIVERS**SURLEBRICO**

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

1 : Intégration fiscale

Depuis le 1.1.2010 la société est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale prévue par les dispositions des articles 223 A à 223 U du Code général des impôts.

L'impôt sur les sociétés mis à la charge de chaque société filiale est calculé comme si la filiale n'était pas fiscalement intégrée ; cette charge d'impôt de la filiale est comptabilisée "autres créances" dans notre société. Dans l'hypothèse où la filiale a un déficit fiscal, l'économie d'impôt réalisée constitue un profit pour notre société jusqu'à ce qu'elle soit rétrocédée à la filiale au fur et à mesure où cette dernière redevient fiscalement bénéficiaire sur les exercices suivants. Les filiales incluses dans le périmètre d'intégration sont les suivantes : -SAS NOVALEBRICO .

2 : Engagement

Néant

3 : Entité consolidante

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
SURLEBRICO SIRET : 51908834800015	SAS	206 967 510	64 BD CAMBRAI ROUBAIX

4 : Effectif

L'établissement ne compte aucun effectif.